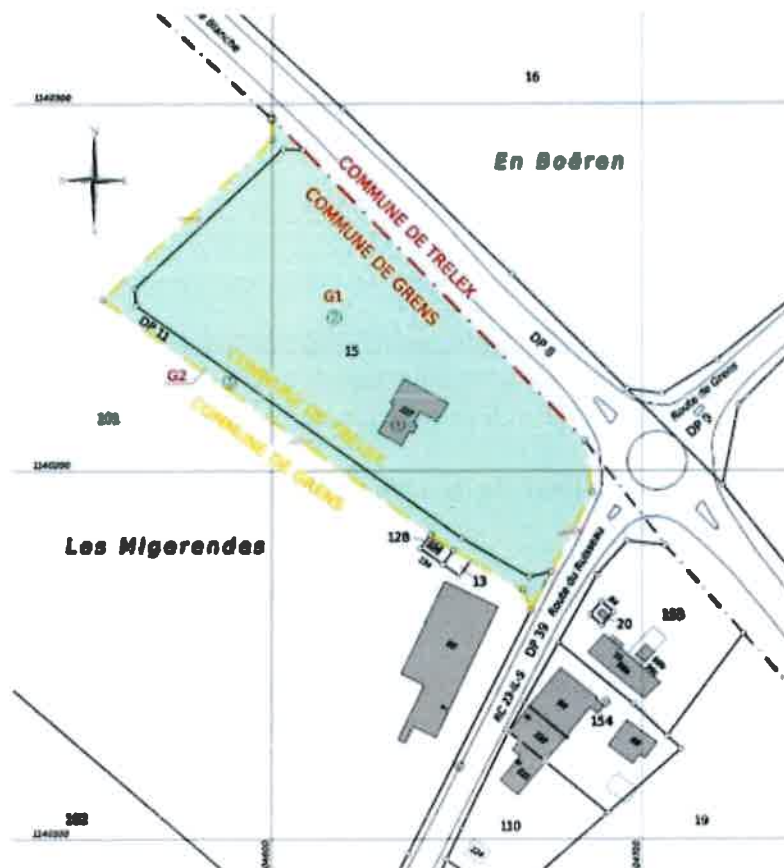




PREAVIS MUNICIPAL N° 02/2022

Adoption du plan de la modification de limite territoriale entre les Communes de Trélex et Grens au lieu-dit Les Migerendes



Municipale responsable : Evelyne Vogel

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En date du 24 juin 2020, le Conseil communal de Trélex a adopté le préavis N°2/2020 qui autorisait la Municipalité à entreprendre les démarches pour modifier la limite territoriale entre les Communes de Trélex et Grens au lieu-dit Les Migerendes. Dans l'intervalle, une convention a été signée entre les Municipalités de Trélex et Grens qui fixe les modalités de la modification de limite territoriale entre nos Communes. Le plan de modification de limite territoriale a ensuite été mis à l'enquête dans les deux Communes entre le 19 octobre et le 17 novembre 2021. Aucune opposition n'a été enregistrée et il y a dès lors lieu que le Conseil communal de Trélex adopte le plan qui a été mis à l'enquête et présenté en annexe.

La même procédure est engagée auprès du Conseil général de la Commune de Grens. Dès approbation par les législatifs de chaque Commune, le plan sera approuvé par le Département des Finances et des Relations extérieures du Canton de Vaud. L'inscription au Registre foncier pourra ensuite être exécutée.

Aussi, et compte tenu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Trélex

- vu le préavis municipal N°2/2022 de la Municipalité relatif à l'adoption du plan de la modification de limite territoriale entre les Communes de Trélex et Grens au lieu-dit Les Migerendes,
- lu le rapport de la commission d'urbanisme chargée d'étudier ce projet,
- attendu que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;
- décide d'adopter le plan pour la modification de limite territoriale entre les Communes de Trélex et Grens au lieu-dit Les Migerendes.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

P. Hofmann

La Secrétaire :

L. Suvà

Annexe : Plan de modification de limite territoriale

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 28 février 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal en date du 7 avril 2022.

COMMUNE DE TRELEX



COMMUNE DE GRENS



Plan dressé pour mise à l'enquête publique de modification de limite territoriale

Modification de la limite territoriale entre les communes de Trélex et Grens
au lieu-dit "Les Migerendes"

Commune de Trélex : parcelle 15 et DP 11

PLAN DE SITUATION

Echelle 1:1000

Plan n° 11 commune de Trélex

Plan n° 12 commune de Grens

Coordonnées moyennes : 2'504'630 / 1'504'230

Parcelles de la Commune de Trélex

Parcelles	Propriétaires	Nature	No ad hoc	Surface RF	Va à la commune de Grens	No ad hoc Grens	Nouvelles parcelles Grens
15	ROSSI Marco Carlo	Habitation n° 217 Champ, pré, pâturage	1	158 m ²	158 m ²	1	
			2	6'308 m ² 6'466 m ²	6'308 m ² 6'466 m ²	2	(parcelle G1)
DP 11	Domaine Public communal	Route, chemin	3	859 m ²	859 m ²	3	(DP G2)
Total				7325 m²	7325 m²		

Nyon, le 1er octobre 2021

E. BOVARD, Ingénieur géomètre breveté



Géodonnée © Etat de Vaud

BF Bovard & Fritsché SA

Géomètre - Génie rural - Génie civil
Système d'information du territoire

Dossier technique 5345
Fichier : trélex5345enquête.cne;
5345cne2.pcd

Route de St-Cergue 23 1260 NYON | tél 022 361 17 42 | e-Mail info@bfing.ch | Site : www.bfing.ch

